

JMR/sc

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE TENUE LE 12 MARS 2022

En lieu et place du 29 janvier 2022 qui n'a pas eu lieu suite à la crise sanitaire

Le Président Jean-Marc Rey, souhaite la bienvenue aux 70 membres présents et remercie ceux qui ont transmis leur pouvoir de vote. Sans oublier de leur adresser les meilleurs vœux de bonheur et santé.

Il accueille la présence de Rosy Chamayou présidente du CCAS, adjointe au Maire Catherine Bastard de Veigy-Foncenex qui n'a pu se joindre à cette assemblée générale.

Il remercie le conseil d'administration, ainsi que tous les bénévoles qui ont participés à la mise en place de la salle d'animation. A cette occasion il lance un appel aux membres volontaires pour assurer la préparation des salles lors de nos manifestations.

Il fait part qu'une remise de **prix Bénévolat** par le Comité départementale des Médailles de la Jeunesse et des sports de Haute-Savoie a été remis à **Christiane Bornard** pour son dévouement ainsi qu'à **Magali Neury** Tonic Gym de Veigy.

Le Président précise que pour être en conformité avec le règlement il assume la présidence et Carmen Sève le secrétariat.

Il demande deux volontaires assesseurs : Mme Monique Payot et Mr Horace Pinheiro

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale à 10h45, qui ne sera pas suivie du repas traditionnel suite à la crise sanitaire du COVID 19, mais se terminera par l'apéritif de l'amitié.

Il passe la parole et remercie **Colette Racine** qui présente le bilan moral sur les activités réalisées en 2021 concernant les voyages, sorties, et repas.

Il remercie également les commissaires aux comptes : **Renate Asteroth** et **Monique Payot** qui ont approuvé les comptes.

Ensuite la **trésorière Evelyne Détruche** nous présente la synthèse des comptes du bilan financier de 2021 avec un **déficit de -368,28 €**. Dû à une grande partie sur le voyage en Belgique prévu en 2020 reporté sur 2021 annulé avec frais suite à la crise sanitaire du COVID 19.

Evelyne remercie les membres qui ont fait des dons.

Sans oublier la Mairie pour la subvention qu'elle nous accorde chaque année.

Elle souligne au passage que les formulaires remis aux membres soient complétés avec précision, afin de faciliter l'enregistrement des réponses pour l'agrément des adhérents.

A ce jour, le club comprend **126 membres**, alors que nous étions 136 en 2021. 70 membres présents, 38 absents, 18 ont remis un pouvoir.

Le **Président** annonce l'inscription de 5 nouveaux membres : **Mme Béatrice Carret**, **Mr et Mme Roger et Catherine Villedieu**, **Mr et Mme Willy** et **Marie-Jeanne Scheidegger**. Et leur souhaite la bienvenue.

Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de l'année 2021 : Mme Suzanne Fillon, Mme Henriette Michelle Bez, Mme Blanche Pétrod, Mme Yvonne Scherrer, Mme Andréanne Villarmet, Mr Bernard Dannhauer, Mr René Kurt Dieman, Mr Hermann Kollau. Ainsi que pour ceux qui sont malades ou accidentés.

Le Président demande verbalement si des personnes sont intéressées pour adhérer au conseil d'administration, les bulletins de vote étant déjà distribués. Suite à sa demande verbale, deux candidates du club Mme Josiane Chevalier et Chantal Chevalier sont acceptées à main levée pour rejoindre le bureau. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous procédons au vote conformément aux statuts pour la réélection du membre sortant : **Mme Maria Lorusso** qui a été réélue à 81 voies et approuvée par les assesseurs.

Lors, de notre prochaine réunion le conseil d'administration votera pour confirmer ou nommer les personnes qui dirigeront le Club en 2022.

Evelyne Détruche prend la parole pour nous présenter les voyages et sorties sur l'année 2022 :

- Sortie d'une journée prévue le 20 avril 2022 à la découverte du Jura vers la Cascade du Hérisson. Les invitations sont en attente de retour pour le 12 avril 2022.
- Voyage de 5 jours en direction de la Lorraine pour visiter Metz, Nancy, Verdun, Luxembourg et Gérardmer du 30 mai au 3 juin 2022. Un grand succès avec 46 participants.

En préparation, une sortie d'une journée et de trois jours sont prévues pour cette année en automne.

Le président souligne qu'à l'avenir, il sera difficile de programmer des voyages d'une journée à moins de 100€. Que la carte d'adhérent pour la prochaine année risque de subir une hausse financière.

Au cours du 2^{ème} semestre nous préparerons et organiserons les différents repas tant convoités tels que :

- Agape Champêtre le dimanche 03 juillet 2022
- Filets de perches en septembre,
- Chasse le samedi 29 octobre 2022
- Tartiflette le dimanche 27 novembre 2022

Le repas Dansant de Printemps n'a pu être réalisé en 2020 et 2021 suites aux conditions sanitaires dues au COVID 19.

Nous ne pourrons pas maintenir ce repas, car au sein du conseil d'administration, l'effectif de personne est faible. Pour cause, l'organisation d'un tel repas demande trois mois de préparation (musique, lots et repas etc.) beaucoup d'énergie et de temps, sans oublier le manque de la main d'œuvre masculine.

Le Président demande aux membres que le respect et l'amitié règnent au sein de l'association et supplique aux membres de lire les statuts du Club (via le site internet) en cas de dérapage.

Des remerciements sont adressés à l'ensemble du conseil pour le travail et le dévouement effectués tout au long de l'année. Et soutient l'optimisme et la bonne humeur qui règnent dans l'équipe.

Nous remercions particulièrement Suzanne Brye pour sa participation au sein de notre conseil.

Il remercie la présence de **Rosy Chamayou** qui représente le Maire et son conseil, le secrétariat, le service technique qui répondent toujours à nos besoins.

Le Président donne la parole à Rosy Chamayou adjointe aux affaires sociales des aînés et du CCAS de la commune. Elle excuse Mme le Maire de son absence. Elle nous fait part de la reprise des séances de cinéma le lundi 04 avril 2022 pour la projection à 14h30, et sollicite les membres pour bloquer leur journée. Espère que le repas des aînées se réalisera en décembre 2022. Elle demande également que les réponses sur les formulaires en retour soient très précises. Et remercie le Club des Aînés.

Le **Président** déclare la séance close à 11h45 et convie toute l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

